



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT
du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du mardi 15 décembre 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	32

Date de la convocation
8 décembre 2020

Date d'affichage
8 décembre 2020

Délibération n°
2020-110

Objet de la délibération
*Pôle Services Techniques –
Service aménagement et
foncier –Acquisition des
parcelles cadastrées section
AN n° 363, 366, 367, 369,
371 et 373 appartenant à la
SCICV Les Jardins de So*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille vingt, le quinze décembre deux mille vingt, à dix-huit heures et trois minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, RAVINAL Danièle, DUPONT Thierry, GOTTA-SMADJA Marie-Aurore, LAURERI Philippe, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, DELGADO Alexandra, LE TALLEC Jean-Claude, BARNAY Patrice, BERTRAND Huguette, SCHMITTE Laurent, PONROY Nathalie, NAAL Jean-Michel, BESSET Monique, LARCHE Laurence, TREQUATTRINI Pascale, BELTRA Sandrine, CHARRETON Paule-Sandrine, GANDIN Frédéric, ATIAS Jessica, CHAOUUCHE Dalel, BLANC Benjamin, LEVEQUE Mickaël, CROCE Marc-Edouard, VAZ Hugo, ORTIS Elsa, VINCENTS Christiane, BOLLA Alain, LAGIER Laure, MARINONI Audrey.

Procurations :

Aucune.

Absents :

ROYET Pierre.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Huguette BERTRAND** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Dans le cadre de la réalisation du programme immobilier « Les Jardins de So » pour la réalisation de 68 logements, la commune a demandé la rétrocession des deux emplacements réservés concernant l'unité foncière :

- ER n°1 : création d'une voie de liaison entre la rue de la République et l'avenue du 8 mai 1945 ;
- ER n°13 : élargissement et prolongement de l'avenue de la Ferrage.

Aujourd'hui la société SCICV Les Jardins de So propose à la commune la cession de ces parcelles pour un montant de 35 000 €.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le plan local d'urbanisme approuvé le 19 décembre 2017, modifié le 20 septembre 2018,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire à la commune d'acquérir les parcelles cadastrées section AN n° 363, 366, 367, 369, 371 et 373 pour une superficie totale de 1868 m².

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **AUTORISE** monsieur le maire à acquérir auprès de la SCICV Les Jardins de So, les parcelles cadastrées section AN n° 363, 366, 367, 369, 371 et 373 représentant une superficie totale de 1868 m², pour un montant de 35 000 euros.
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer tout document relatif à cette acquisition.
- **PREND** en charge tous les frais résultant de cette transaction.

Les crédits nécessaires ont été prévus au budget municipal.

La présente délibération sera transmise à monsieur le préfet du département du Var.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire



SARL 28 SR ARCHITECTES
14 RUE DES ÉCOLES
03150
37 41 30
SIRET 3136706000018
APE 711Z

PLAN DE MASSE RESEAUX
PROPRIETE RABOLY - SOLLES PONT
CREATION D'UN ENSEMBLE DE LOGEMENTS COLLECTIFS

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



MAÎTRE D'OUVRAGE
16 RUE MARBEAU
83000 TOULON



MAÎTRE D'OUVRAGE
216 RUE JEAN JAURES
83000 TOULON

Édité en 2016
INDICE
01
PC 00

AM IMMOBILIER
18 Rue Mirabeau
83000 TOULON
Tel: 04 91 83 07 02 Fax: 04 91 83 07 03
Site: www.amirco.toulon.fr



Espaces verts communs
Espaces verts privés

ER16a - 505 m²

ER01 - 1425 m²

+380 m²

30 AOUT 2016

PC 0831301600048

Vu pour être annexé
à l'arrêt de loi